

## Informations clés pour l'investisseur

Le présent document fournit aux investisseurs des renseignements clés sur ce fonds. Ce n'est pas un document de commercialisation. Ces renseignements sont exigés par la loi afin de vous aider à comprendre la nature et les risques d'un investissement dans ce fonds. Nous vous conseillons de les lire afin d'être en mesure de prendre une décision d'investissement en connaissance de cause.

### BPI Alternative Fund: Iberian Equities Long/Short Fund – BPI Alternative Class I un compartiment et une classe de BPI Global Investment Fund (ISIN: LU0784437740)

BPI Global Investment Fund est géré par Caixabank Asset Management Luxembourg S.A.

#### Objectifs et politique d'investissement

L'objectif d'investissement du compartiment est de fournir aux détenteurs de parts une valorisation du capital à moyen et long terme en investissant selon deux stratégies :

i) La première et principale stratégie consiste à permettre l'accès à un portefeuille composé d'actions ibériques dont le rendement est lié au rendement relatif de ces actions et non au rendement absolu des marchés sur lesquels elles sont introduites. Cette stratégie consiste en l'élaboration d'un portefeuille long (positions longues en actions et produits dérivés fondés sur des actions/indices) et d'un portefeuille court (positions courtes obtenues en ayant recours à des produits dérivés). Cette stratégie aura une orientation « sans incidence sur le marché ».

ii) Le deuxième objectif stratégique consiste à tirer parti de tendances claires et définies du marché des actions. Sa logique directionnelle exploitera les tendances du marché à moyen terme. L'exposition au risque sur des actions qui de sont pas ibériques se fera exclusivement par le biais de produits dérivés fondés sur des indices.

Le compartiment cherche à générer des rendements en investissant dans plusieurs catégories d'actifs, notamment des actions, des obligations avec droit de souscription d'actions ou tout autre type de titre conférant un droit de souscription d'actions. Fonds négociés en bourse (FNB) et actifs à court terme (à savoir des certificats de dépôt, des effets de commerce et des dépôts).

Jusqu'à 10 % de la valeur nette d'inventaire du Compartiment peut être investie dans d'autres OPCVM qui disposent de politiques d'investissement similaires.

Le compartiment peut également utiliser des produits dérivés à des fins de couverture et d'efficacité de gestion de portefeuille.

Le Compartiment est autorisé à utiliser des contrats d'échange sur rendement global non financés dans lesquels les actifs sous-jacents sont des actions telles que celles décrites précédemment. L'objectif d'une telle utilisation de ces produits dérivés est de reproduire le paiement d'une position courte sur des actions individuelles. Le Compartiment fournira des informations sur l'utilisation des contrats d'échange sur rendement global dans ses rapports semestriels et annuels. La proportion maximale des actifs sous gestion (Assets

Under Management, AUM) qui peuvent y être soumis est de 100 %, et la proportion attendue d'AUM (exprimée sous forme de somme des valeurs notionnelles) qui seront soumis à chacun d'eux est de 50 %. Le rendement total généré par les transactions de contrats d'échange sur rendement global sera restitué au Compartiment. La garantie reçue par le Compartiment ne peut se composer que de liquidités.

Le compartiment ne conclura pas d'opérations de financement sur titres. Si le compartiment effectuait des opérations de financement sur titres à l'avenir, le prospectus serait modifié en conséquence avant de telles opérations.

Le compartiment peut également détenir des liquidités à titre accessoire.

Le Compartiment poursuit une stratégie d'investissement gérée activement.

Le Compartiment fait référence à l'Indice de référence suivant, aux fins du calcul de la commission de performance: €STR Index. L'utilisation de l'€STR vise à supprimer du calcul de la commission de performance l'élément de performance sans risque. Par conséquent, le Gestionnaire d'investissement n'est pas limité par l'Indice de référence et il n'existe aucune restriction quant à la mesure dans laquelle la performance du fonds peut s'écarter de celle de l'Indice de référence.

La devise de base du compartiment est le EUR.

Les unités de BPI Alternative - Les unités de classe I n'ont pas de distribution de dividendes pour un montant minimum de souscription de 150.000 EUR.

Les investissements sous-jacents au Compartiment ne prennent pas en compte les critères de l'UE pour les activités économiques écologiquement durables qui sont définis par le Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à faciliter les investissements durables, tel qu'occasionnellement amendé.

**Recommandation :** ce fonds peut ne pas convenir aux investisseurs qui projettent de retirer leur argent dans un délai de 3 ans.

#### Profil de risque et de rendement

← Rendement potentiellement plus faible	Rendement potentiellement plus élevé →					
← Risque plus faible	Risque plus élevé →					
1	2	3	4	5	6	7

Cet indicateur est fondé sur les données historiques simulées qui peuvent ne pas être une indication fiable du profil de risque futur de cette Classe. Nous ne pouvons garantir que la Classe se maintiendra dans la même catégorie, celle-ci pouvant changer au fil du temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas que l'investissement est sans risque.

**Pourquoi cette catégorie ?** Le compartiment est dans cette catégorie spécifique parce qu'il peut avoir un très haut niveau de volatilité.

Le risque principal auquel le compartiment fera face est la volatilité du marché, des taux d'intérêts et des devises. Un schéma approfondi de tous les facteurs de risques pourra être trouvé dans la partie 5 de la brochure « FACTEURS DE RISQUE ».

En particulier, les risques suivants devront être pris en compte :

- Risques liés à la fluctuation des taux d'intérêt en général.
- Risques liés à la fluctuation des marchés financiers en général.
- Risques liés à la fluctuation des marchés de devises en général.

Le compartiment ne couvrira pas systématiquement ces risques.

- Les risques associés à l'utilisation des instruments dérivés.

# BPI Global Investment Fund – BPI Alternative Fund: Iberian Equities Long/Short Fund

## Informations clés pour l'investisseur

### Frais

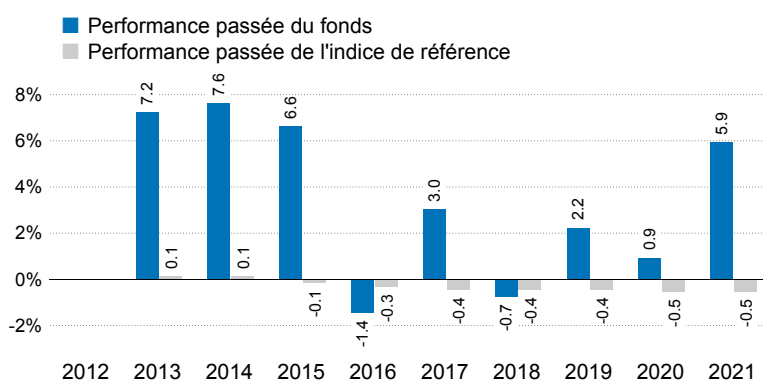
Frais ponctuels prélevés avant investissement	
Frais d'entrée	3 %
Frais de sortie	3 %
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par l'OPCVM annuellement	
Frais courants	1,60 %
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance	La commission de performance sera versée annuellement et représentera 20 % de la surperformance de la Valeur nette d'inventaire de la Catégorie de Parts par rapport au plus élevé des deux montants suivants : Seuil (Hurdle) désigné ou Seuil d'application (High Water Mark). No último exercício a taxa de desempenho foi de 1,47 %.

Le montant actuel des frais est basé sur les dépenses de l'exercice prenant fin au 31 décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

- Les commissions de rendement
- Les coûts relatifs aux transactions du portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée ou de sortie payés par l'OPCVM en achetant ou en vendant des unités dans un autre organisme de placement collectif

Les frais que vous paierez seront utilisés pour rémunérer les charges de gestion du fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution, et ces frais réduisent la croissance potentielle de l'investissement. Vous trouverez des informations plus détaillées sur les frais dans la section «Frais, commissions et charges» du prospectus de BPI Global Investment Fund.

### Performances passées



Le graphique indique les performances annuelles en EUR.

Lancement de la classe d'unités : 22 février 2013.

Les performances passées ne peuvent garantir les performances futures.

Tous les frais ont été inclus sauf les commissions de souscription, de rachat et de conversion.

### Informations pratiques

Le dépositaire de l'OPCVM est BNP Paribas Securities Services, Luxembourg Branch.

Des exemplaires du prospectus et des derniers rapports annuels et semestriels de l'ensemble du fonds, ainsi que d'autres informations pratiques, sont disponibles en anglais au siège social du fonds, 46b, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg ou à l'adresse de correspondance, 60 avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg.

Ce document d'information clé pour l'investisseur est disponible en anglais, portugais, espagnol, italien, allemand et français.

La dernière valeur liquidative des unités de cette classe est disponible au siège social du fonds, 46b, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg ou à l'adresse de correspondance, 60 avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg.

Les investisseurs potentiels doivent s'informer sur les conséquences en matière de fiscalité au Luxembourg ainsi que dans leur pays de résidence et de domicile pour l'acquisition, la détention ou la cession de parts du fonds.

Le fonds est un fonds à compartiment proposant plusieurs compartiments dont les actifs et les passifs sont légalement

distincts les uns des autres. Ce document ne décrit que les classes I du compartiment BPI Alternative Fund: Iberian Equities Long/Short Fund. D'autres classes sont disponibles au sein de ce compartiment. Le prospectus du BPI Global Investment Fund donne de plus amples informations sur ces classes.

Les conversions entrantes et sortantes entre Compartiments/Classes de parts dans BPI Global Investment Fund sont permises.

Caixabank Asset Management Luxembourg S.A. ne peut être tenue responsable de faits reposant uniquement sur une déclaration contenue dans le présent document qui serait trompeuse, inexacte ou incompatible avec les passages correspondants du prospectus du fonds.

**Politique de rémunération :** Les détails de la politique de rémunération à jour de Caixabank Asset Management Luxembourg S.A. sont disponibles sur <https://www.caixabankassetmanagement.com/>. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur demande.

Le fonds est autorisé à Luxembourg et réglementé par la *Commission de Surveillance du Secteur Financier*.

Caixabank Asset Management Luxembourg S.A. est autorisé à Luxembourg et réglementé par la *Commission de Surveillance du Secteur Financier*.

Ces informations destinées aux investisseurs sont exactes en date du 18/02/2022.